

Procédures criminelles — FF808

Inventaire de la liasse, année 1764

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF808. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/1	001	513	—	101B279	09/01/1764	—	procureur du roi (Le)	faisant pour Françoise Dubois	—	inconnus	vol avec effraction	—	—	—	—	—	4	vol de bijoux / avec relation d'expertise des effractions (par des serruriers)
FF808/1	002	92	1 à 11	101B279	09/01/1764	30/01/1764	SENTENAC (Jeanne)	fille de [+]	SENTENAC (Jean)	CLAVIE (Antoine)	dénonce de grossess e	—	—	—	frais de couches	30# / + dépens	13	accouche la veille de sa dénonce / avec extrait baptistaire (et mortuaire) de l'enfant
FF808/1	003	449	—	101B279	10/01/1764	—	syndic des pères Carmes du grand couvent (Le)	—	—	COURJON (Marie), veuve CARRERE (Jean-Baptiste), cuisinier des pères Carmes	diffamati on	fausse accusatio n	—	—	—	—	3	l'accusée répand le bruit que les religieux sont responsables de l'empoisonnement de feu son mari / voir la procédure faite par le procureur du roi le 24 décembre 1763 à l'instigation de ladite accusée (l'autopsie concluant à une mort naturelle)
FF808/1	004	95	—	101B279	14/01/1764	—	procureur du roi (Le)	faisant pour Paul Sahuqué, marchand de blé	—	inconnus	vol avec effraction	—	—	—	—	—	8	vol de 10 setiers de blé / remise d'un sac de blé qui servira à faire l'identification du blé volé s'il est retrouvé
FF808/1	005	157	—	101B279	16/01/1764	—	CLAVERIE (Antoine)	étudiant en Théologie	—	VIDAL (Antoine- Germain), perruquier	voie de fait	menaces	—	—	—	—	3	querelle au billard / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant et autres (le 17 dudit)
FF808/1	006	158	—	101B279	17/01/1764	—	VIDAL (Antoine- Germain)	perruquier	—	CLAVERIE (Antoine), étudiant en Théologie / + autres inconnus	voie de fait	menaces	—	—	—	—	3	querelle au billard / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 16 dudit)
FF808/1	007	—	—	101B279	20/01/1764	—	capitouls (Les)	verbal	—	inconnus	vol	—	—	—	—	—	1	vol (sans effraction) fait chez Mme Ducasse / la servante est soupçonnée et interrogée, mais au dos du verbal on lit "est resté sans poursuites"
FF808/1	008	459	—	101B279	21/01/1764	—	COMBES (Marie)	couturière	—	DAUX, garçon orfèvre	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	—
FF808/1	009	531	—	101B279	21/01/1764	—	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	COLS (Antoine), plâtrier	affronte ment	abus et filouterie	violence s domesti ques	—	—	—	3	reconnait seulement avoir donné des coups de poing à sa femme (surprise dans la rue avec des hommes)
FF808/1	010	90	—	101B279	22/01/1764	—	CASTEL (Jean)	bourgeois	—	BAIGNOS (Marc- Antoine), faiseur de chandelles	insultes	—	—	—	—	—	5	le plaignant ayant expliqué à l'accusé qu'il a surpris son fils dans un sien champ en train de voler du rétouble, l'accusé l'invective alors
FF808/1	011	81	1 à 40	101B279	25/01/1764	19/05/1764	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	GUY (Pierre), garçon cordonnier/ LAFFONT (Guillaume), faiseur de bas / BERGIDE (François-Pierre), apprenti cordonnier	vagabon dage	rupture de ban	—	—	bannisseme nt / bannisseme nt / abstention de la ville	3 ans / 3 ans / 7 ans	38	manque la pièce #33 / la pièce #34 a été retirée et réintégrée à sa procédure d'origine (voir au 1er juin 1763), il s'agissait d'une sentence du 28 juin 1763 condamnant ledit Bergide à s'abstenir de la ville pendant 5 ans / relation des épaules des suspects par les experts
FF808/1	012	—	—	101B279	30/01/1764	—	DAVID (Marie)	couturière	—	RAMOND (François), maréchal-ferrant	dénonce de grossess	excès	—	—	—	—	1	trouve son amoureux dans le lit de Françoise Tache (voir procédure de cette dernière

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
											e							contre elle, le même jour) / il l'aurait alors frappé et elle craint de faire une fausse couche / au dos : "resté sans poursuites"
FF808/1	013	452	—	101B279	30/01/1764	—	TACHE (Françoise)	couturière	—	DAVID (Marie), couturière	insultes	diffamati on	—	—	—	—	8	affaire liée à la procédure faite par l'accusée contre Ramond (même jour) / sentence manquante (a-t-elle jamais été rendue ?), dans ses conclusions, le procureur du roi demandait des excuses publiques
FF808/1	014	453	—	101B279	30/01/1764	06/02/1764	AURIOL (Thomas) / COULRIER (Mlle)	perruquier, <i>mari et femme</i>	—	BORDES (Raymond), perruquier facultiste	diffamati on	—	—	—	excuses publiques / amende	devant 2 témoins / 100 sols	10	"chez Auriol on y branle le vy[t] pour vingt sols" / avec verbal de satisfaction (excuses publiques) joint à la procédure
FF808/1	015	454	—	101B279	01/02/1764	—	DANGREZAS (Joseph)	marchand en compagnie	—	TAYAC (Jean-Gabriel), fils de TAYAC, notaire	abus et filouterie	—	—	—	—	—	5	emporte une paire de bas de soie et ne revient pas la payer, semble user de même chez d'autres marchands
FF808/1	016	—	—	101B279	03/02/1764	—	BERTRAND (Jean)	négociant	—	DUCASSON (Jean), négociant	fraude	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) / note au verso de la plainte : "est resté impoursuivi" / le plaignant est ancien commis de l'accusé
FF808/1	017	517	—	101B279	03/02/1764	—	DUCASSON (Jean)	négociant	—	BERTRAND (Jean), négociant	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF808/1	018	510	1 à 50	101B279	06/02/1764	05/04/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public et pour Marie Savignol, épouse Lagarde, voiturier</i>	—	SOULE (Paul), étudiant en chirurgie / VINCENEAU (Jean), étudiant en chirurgie / BRUN (Claude-Jacques), chirurgien, professeur et démonstrateur royal en anatomie	rébellion	indécenc es	excès	menaces	dommages et intérêts / amende / excuses publiques et admonestat ion	30# / 15# / à l'audience / + dépens	54	une troupe d'étudiant agresse la Savignol et aurait voulu la faire entrer dans la salle pour "l'anatomiser" / puis résistent au guet (la relation d'expertise d'un des soldats du guet est perdue) / seuls les deux premiers accusés devront s'acquitter des dommages et intérêts envers la demoiselle Savignol / les termes précis des excuses publiques qui devront être faites sont édictés dans la sentence, celle-ci sera affichée à la porte de la salle d'anatomie
FF808/1	019	—	—	101B279	08/02/1764	—	ATTANE (Marie)	—	—	SEGOFFIN (Jeanne), revendeuse de fruits / MOUSSERON (Marie), revendeuse de fruits	vol avec effraction	—	—	—	—	—	4	les accusées sont locataires chez la plaignante
FF808/1	020	451	—	101B279	15/02/1764	—	DEJEAN (Jacquette)	fille de service	chez BEZES-dit-ALBIGES (François), meunier	BEZES-dit-ALBIGES (François), meunier, <i>maître de la plaignante</i>	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	l'accusé nie tout commerce charnel avec la plaignante, mais a précédemment offert (devant un capitoul) de lui donner 24# pour qu'elle cesse toute poursuite
FF808/1	021	528	—	101B279	15/02/1764	—	VERGNET (Guillaume)	négociant	—	VALETTE (François), garçon chirurgien, chez BORDES, perruquier	troubles à l'ordre public	enfonce ment de porte	insultes	menaces avec arme	—	—	10	l'accusé n'est arrêté et oui qu'en 1765 / pas de sentence (a-t-elle jamais été rendue ?) mais le procureur du roi demande une condamnation à une amende de 25#

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/1	022	—	—	101B279	16/02/1764	—	CASSAIGNARD (Suzanne de)	fille de [+]	CASSAIGNARD de SAINT-AMANS, lieutenant colonel au régiment Royal	LABEIRIE (François), amidonnier / DANDRE (Thérèse), son épouse	vol	affrontement	—	—	restitution ou dommages et intérêts / amende	chien volé ou 48# / 10#	12	vol d'un petit chien / cas d'affrontement car les accusés ont menti à Justice lors d'une audition verbale en décembre / les accusés choisissent de payer plutôt que de rendre le chien
FF808/2	023	82	1 à 33	101B279	16/02/1764	—	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	GRIMAUD (Paul), maçon / BOUISSOU (Bertrand), son beau-frère [âgé de 13 ans]	vol	—	—	—	—	—	34	vols de volaille dans les métairies / sont joints 2 extraits de la procédure du 14 septembre 1761 (vols avec effractions faits chez Mr de Bastard chez lequel l'accusé principal travaillait comme maçon, avant de disparaître pendant 1 an) / une sentence du 23 juin le condamne à la question ordinaire et extraordinaire, il fait appel au parlement
FF808/2	024	516	—	101B279	17/02/1764	—	DELBREIL (Antoine)	jardinier	—	MONGE (François), charretier, jardinier	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	3	plaignant et accusé sont d'anciens associés / "vouloit le faire pourrir dans une prison, qu'il vouloit le faire servir de litière à ses chevaux, et après l'aller noyer"
FF808/2	025	159	—	101B279	17/02/1764	—	bayles du corps des tailleurs d'habits (Les)	—	—	LANASPEZE (Jean-Pierre), tailleur d'habits / LANASPEZE "fils", tailleur d'habits, son fils	trouble à l'ordre public	indécences	affrontement	—	—	—	3	trouble durant l'assemblée du corps / "ayant levé leurs habits, se sont donnés des coups de mains sur leurs fesses"
FF808/2	026	160	—	101B279	18/02/1764	06/04/1764	SEZERAC (Jeanne)	épouse de	DUPECH (Bernard), charpentier	BEZI (Jeanne-Françoise), épouse AZEMA-dit-TATIRE (Pierre), maçon	insultes	diffamation	menaces	—	mise hors de cour	+ dépens	15	la sentence ne règle pas tout puisque la serviette qui est cause de discorde "restera entre les mains du dizenier pour servir et valoir aux parties comme elles aviseront"
FF808/2	027	161	1 à 12	101B279	20/02/1764	14/04/1764	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	SCHLUMBIN (Suzanne de), épouse BENECH (Olivier), lieutenant du guet	affrontement	menaces	—	—	prison / amende / admonestation	15 jours / 5# / + dépens	14	le sieur Laporte vient dénoncer s'être fait battre à une assemblée de jeu chez l'accusée, mais comme ladite accusée se répand alors en invectives et menaces envers le capitoul, sa plainte reste ignorée, mais sera indirectement poursuivie dans la procédure du 21 dudit
FF808/2	028	529	—	101B279	21/02/1764	14/04/1764	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	BENECH (Olivier), lieutenant du guet	jeux illicites	infraction aux ordonnances de police	—	—	amende	50# / + dépens	11	suite à la plainte du sieur Laporte dans la procédure du 20 dudit
FF808/2	029	530	—	101B279	22/02/1764	—	capitouls (Les)	verbal et audition d'office	—	BENAYZAT (Marie), couturière / MAZELLE (Marie), veuve LEQUIN (Philibert), perruquier / FERRAND (Marie), couturière et brodeuse, veuve PONS (Jacques) / CARLA (Marie), proxénète	vol	recel	—	—	—	—	6	vol de pièces de londrin que l'on retrouve entre les mains de divers particuliers / la 1ère des filles sera ensuite impliquée dans une procédure pour cas de prostitution et trouble à l'ordre public, le 15 juin

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations	
FF808/2	030	80	—	101B279	22/02/1764	19/06/1764	procureur du roi (Le)	faisant pour Mr Reversat de Celès, conseiller au parlement	—	JACQUES (Paul), valet à la métairie de Reynerie appartenant à Mr REVERSAT de CELES, conseiller au parlement	vol domestiq ue	—	—	—	marque / galères	GAL / 5 ans	13	vol de blé / avec une audition d'office de l'accusé en date du 16 février / sentence rendue par contumace, l'accusé étant fuitif depuis son audition d'office	
FF808/2	031	520	—	101B279	27/02/1764	27/03/1764	procureur du roi (Le)	faisant pour Mr de Laforcade	—	DEJEAN (François), ancien matelot	vol	vagabon dage	récidive	—	abstention de la ville	5 ans / + dépens	8	a déjà été poursuivi l'an passé (voir procédure du 23 novembre 1763) / était depuis parti à Bordeau pour aller en Guinée, mais ne s'est jamais embarqué	
FF808/2	032	162	—	101B279	01/03/1764	—	CARIBEN (Roze)	épouse de	LABORIE- PAILLES, contrôleur des expéditions sur le canal	JOUY (Marguerite), épouse TREYSSAC, garde-magasin du sel	diffamati on	—	—	—	—	—	4	assure que la plaignante est la maîtresse de son mari / "foutudo puto habillade de negre es al bal dins un coin ambe mon marit masquadis"	
FF808/2	033	514	—	101B279	10/03/1764	15/10/1764	GARY (Marguerite)	fille de service	chez PRADERE, marchand quincaillier	DELUC (Toussaint), commis marchand chez PRADERE, marchand quincaillier	dénonce de grossess e	—	—	—	élargisseme nt	dépens compensés	5	désistement de plainte le 15 octobre 1767 (non joint à la procédure), ce qui explique une telle sentence	
FF808/2	034	—	—	101B279	11/03/1764	—	LAPAUSE (Dominique)	charpentier	—	X (Jérôme), jardinier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	—	1	insultes proférées au cabaret / "a resté impoursuivi"
FF808/2	035	79	1 à 12	101B279	12/03/1764	—	MEDALLE (François)	maçon	—	CABOUE (Paul), maçon	excès réels	—	—	—	—	—	—	13	verbal du chirurgien (x 3) + une relation d'expertise des blessures / requête en provision pour ses soins (non répondue par les capitouls) / querelle de jeu au cabaret / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF808/2	036	89	—	101B279	12/03/1764	—	CABOUE (Paul)	maçon	—	MEDALLE (François), maçon	insultes	voie de fait	—	—	—	—	—	3	querelle de jeu au cabaret (jouent au truc) / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF808/2	037	163	—	101B279	15/03/1764	—	CARREL (Antoine)	maçon	—	GUDANES, portefaix	vol	—	—	—	—	—	—	4	vol de bois destiné à un chantier du plaignant / suivi d'un désistement de plainte, "sauf si le procureur du roi veut la reprendre"
FF808/2	038	469	—	101B279	16/03/1764	—	MEDOUS (Bertrand)	voiturier	—	GAYRAL (Salvy), estachant de Mme LEGROS, près de Croix-Daurade	vol	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	vol de piquets à un espalier dans les vignes du plaignant à Paleficat
FF808/2	039	88	—	101B279	18/03/1764	—	DELOINE (Anne) / TOUSSAIN (François)	épouse de / fils de	TOUSSAIN, chirurgien- dentiste	HOUE (Mr de), américain, "noble"	excès	—	—	—	—	—	—	3	rossés à coups de canne sur la place Royale en pleine journée
FF808/2	040	521	—	101B279	21/03/1764	06/04/1764	CARRIE (Jeanne-Marie- Thérèse)	fille de	CARRIE (Jean- Antoine), ancien marchand de bois	FAURE (Gervais), garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu / CAMBON, garçon chirurgien	attentat	viol	menaces	—	—	—	—	17	le viol ne réussira pas / le père de la plaignante fera un désistement de plainte, mais la plaignante (avec sa mère) s'oppose et persiste dans ses poursuites / à noter que Cambon est fuitif
FF808/2	041	—	—	101B279	26/03/1764	—	MADER (Bernard) / VILLENEUVE	tavernier, mari et femme	—	TALAZAC (Marie), fripière, veuve PELISSIER (Michel)	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	—	2	querelle entre locataires dans une même maison / voir aussi procédure de l'accusée contre

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Anne)											les plaignants (même jour) / au revers de la plainte : "ne fut pas décrété"
FF808/2	042	450	—	101B279	26/03/1764	—	TALAZAC (Marie)	fripière, veuve de	PELISSIER (Michel)	MADER (Bernard), tavernier / VILLENEUVE (Anne), son épouse	insultes	voie de fait	—	—	—	—	2	querelle entre locataires dans une même maison / voir aussi procédure des accusés contre la plaignante (même jour)
FF808/2	043	455	—	101B279	26/03/1764	—	SOUIRY (Blaise)	employé au bureau des octrois	—	DURGAT (Jean), colporteur / MOURET (Jeanne), son épouse	insultes	excès	—	—	—	—	3	les noms des accusés ne sont pas donnés ici, ils apparaissent seulement grâce à la procédure desdits accusés contre le plaignant et son épouse (le 14 avril)
FF808/2	044	87	—	101B279	27/03/1764	—	procureur du roi (Le)	faisant pour la veuve Biscons, boulangère	—	inconnus	vol avec effraction	—	—	—	—	—	2	vol de 1300# dans la boutique de la veuve Biscons / avec rappel d'un vol identique de 500# l'an passé
FF808/3	045	86	—	101B279	30/03/1764	—	MICHEL-dit-DIEULAFOY (Joseph)	marchand fripier	—	PELEGAN-dit-SAINT-JEAN (Jean), marchand de chevaux	vol	—	—	—	—	—	5	vol de bois provenant des ormeaux du quai qui ont été coupés et dont le plaignant est un des trois adjudicataires
FF808/3	046	456	1 à 21	101B279	02/04/1764	27/04/1764	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	FERRE (Pierre), domestique sans condition	vol à heure nocturne	vol avec effraction	—	—	fouet / marque / galères	jusqu'au sang / GAL / à vie	16	nombreuses pièces manquantes / l'accusé avoue tous ses vols avec une facilité déconcertante / vol dans un bureau de tabac / en fait le parlement réformera la sentence en pendaison (voir les mémoires de Pierre Barthès)
FF808/3	047	164	—	101B279	03/04/1764	—	TROY (Pierre) / MOUMINE (Marie)	menuisier, mari et femme	—	GRIVAUD-dit-POITEVIN (Alphonse), garçon menuisier / + 8 ou 10 inconnus	assassinat à heure nocturne	insultes	menaces	voie de fait	relaxe	—	8	—
FF808/3	048	462	—	101B279	05/04/1764	—	REBELY (Jean) / REBELY (Germaine)	frère et sœur	—	PRATVIEL (Bernard), pâtre chez LASSERRE, boucher	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	4	dépaissance et garde à bâton planté d'un troupeau de 100 moutons dans leur pièce de blé / le maître de l'accusé s'est vu refuser un dédommagement (12#) ainsi que l'expertise des dégâts
FF808/3	049	35	—	101B279	05/04/1764	—	DUPONT (Marie)	épouse de	COUTENSOUS (Géraud)	VALETTE (Jacques), praticien	fausse accusatio n	diffamati on	voie de fait	menaces	—	—	5	dit s'être faite traîner sur plus de 50 pas par Valette qui l'accusait d'avoir volé une pièce de mousseline
FF808/3	050	165	—	101B279	08/04/1764	—	IMPERIAL (Gabrielle) / CHALVETON (Dominique)	épouse de / fille de	CHALVETON (Gabriel), repetier	GERMAIN (Jeanne), épouse LABORIE (Jean-Mathieu), sergent royal au sénéchal	excès réels	—	—	—	—	—	9	verbal du chirurgien pour la fille, puis relation d'expertise / "il faut, putain de mon mari, que dans ce moment tu finisses ta vie et moi de même" / voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignantes (même jour)
FF808/3	051	166	—	101B279	08/04/1764	—	GERMAIN (Jeanne)	épouse de	LABORIE (Jean-Mathieu), sergent royal au sénéchal	IMPERIAL (Gabrielle), épouse CHALVETON (Gabriel), repetier / CHALVETON (Dominique), sa fille	assassinat	excès avec arme	—	—	—	—	8	verbal du chirurgien / la fille aurait menacé de lui plonger le couteau dans le ventre et lui en aurait donné un coup à la lèvre / voir aussi procédure de l'accusée contre les plaignantes (même jour)
FF808/3	052	458	—	101B279	14/04/1764	—	DURGAT (Jean)	colporteur,	—	SOUIRY (Blaise),	infraction	insultes	excès	—	—	—	2	les accusés ne cessent de vider

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							/ MOURET (Jeanne)	<i>mari et femme</i>		employé au bureau des octrois / + <i>son épouse</i>	aux ordonnan ces de police							par la fenêtre leurs pots de chambre dans la rue / à la fin du cahier d'inquisition on apprend que l'affaire est renvoyée à l'audience / voir aussi procédure des accusés contre les plaignants (le 26 mars)
FF808/3	053	468	—	101B279	18/04/1764	05/07/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	SIGUIER (Jean- Louis), sergent, ancien chirurgien au régiment Royal / JOBERT (Arnaud), trafiquant en peaux de mouton	abus et filouterie	vol	récidive	évasion des galères	marque & galères / mise hors de cour	GAL & à vie	24	le premier accusé (et seul condamné) se faisait appeler "Joseph Valade" / a déjà été condamné pour vol par le sénéchal de Castres (puis arrêt du parlement) à la marque et à 10 ans de galères, s'est échappé de Toulon au bout de 6 mois, puis a servi dans les troupes avant qu'on ne s'aperçoive qu'il était flétri
FF808/3	054	470	—	101B279	21/04/1764	—	VERDIER (Pierre)	travailleur de terre	—	BOSC, saumatier / + sa mère	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	3	disent qu'il a volé un bridon de son ânesse et qu'il en a garni ses sabots
FF808/3	055	457	1 à 17	101B279	26/04/1764	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	LARROQUE (Michel)	vol	—	—	—	—	—	17	vol et revente d'un setier de blé au marché de la Pierre / dit avoir été "poussé par le malin esprit" / pas de sentence (manquante ?), le procureur du roi requiert le carcan, la fouet, la marque "V" et le bannissement pour 9 ans
FF808/3	056	471	—	101B279	27/04/1764	—	FENAYROL (Marie)	couturière	chez FORTEVILLE, marchand drapier	SISTAC, commis marchand chez FORTEVILLE, marchand drapier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	—
FF808/3	057	167	—	101B279	30/04/1764	—	SAURAT (Jean- Baptiste)	fournier	—	VIREBENT (Jean- Louis), apprenti fournier chez le plaignant	diffamati on	—	—	—	—	—	2	l'accusé semble dénoncer des vols ou fraudes faits par son maître auprès des boulangers
FF808/3	058	83	—	101B280	02/05/1764	—	CAMBON (Baltazard- Emmanuel de)	conseiller de grand'chambr e au parlement	—	LAVAL (Pierre) / VEILLAN (Antoine), habitants de Montaudran	vol	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	4	coupent et volent du fourrage de seigle dans une des métairies de son domaine de Lespinet
FF808/3	059	84	—	101B280	02/05/1764	désistemen t le 14 mai	BARUS (Jeanne)	fille de service	chez Mr CHAMOUY, conseiller au sénéchal	DULAURIER (Louis), orfèvre	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	4	acte de désistement retenu par Richard, notaire, le 14 mai, le père de l'accusé remet alors à la plaignante 112# "pour un bien de paix et éviter un procès"
FF808/3	060	96	—	101B280	03/05/1764	—	NAVARRINE (François)	tailleur d'habits pour hommes	—	TALEXY (Jean- Pierre), tailleur d'habits pour hommes	excès	menaces	—	—	—	—	6	plaignant et accusés sont frères utérins / querelle à propos d'un chaudron de cuivre
FF808/3	061	95	—	101B280	09/05/1764	—	PECH (Jeanne)	<i>épouse de</i>	MILLAU, chirurgien	LUCAT (Bernard), étudiant	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (même jour)
FF808/3	062	94	—	101B280	09/05/1764	—	LUCAT (Bernard)	étudiant	—	PECH (Jeanne), épouse MILLAU, chirurgien / PECH, <i>son père</i>	insultes	excès	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (même jour) / se justifie du fait d'avoir "pissé" devant sa porte par le fait que "tout le monde y va de même"

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/3	063	93	—	101B280	09/05/1764	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	LATAPIE (Grégoire), marchand quincaillier / SISTAC (Jacquette), <i>son épouse</i>	vol	recel	—	—	—	—	11	sont probablement totalement innocents des deux charges (auront acheté les effets volés sans le savoir) et seront mis en liberté sous caution, avec restitution de leurs biens sauf des écheveaux de laine volés
FF808/3	064	168	—	101B280	12/05/1764	—	FLAUNIAC (Marguerite)	fille de service	chez Mme d'AUSSONNE	LAFORGUE (Jean), porteur de chaise chez Mr le président de NIQUET	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	8	la plaignante a accouché une semaine avant la plainte / fera une seconde plainte, avec poursuites le 25 dudit / pas de sentence (manquante ?), dans ses réquisitions, le procureur du roi propose 50# de dommages et intérêts, 30# de frais de couches et entretien de l'enfant jusqu'à ses 14 ans / à noter que la plaignante est dite faible d'esprit
FF808/3	065	525	—	101B280	16/05/1764	—	PROHENQUES (Guillaume)	commis marchand	—	4 soldats du guet / PIJON, avocat du roi / SALLEFRANQUE, huissier	abus de justice	arrestatio n arbitraire	menaces avec arme	excès	—	—	5	se fait emmener sans ménagement par des soldats du guet (alors "déguisés") car on estime qu'il a participé à une mini-émeute dirigée contre ces même soldats
FF808/3	066	461	—	101B280	18/05/1764	désistemen t le 28 mai	GAYE de LAGRAVETTE (Louis-Roze)	avocat au parlement	—	DAROLLES-dite- MARIGNAC (Guillaumette), épouse CARRIE (Joseph) / DAROLLES-dite- MARIGNAC (Bernarde), épouse BEZIAT (Gabriel), jardinier / DAROLLES-dite- MARIGNAC (Guillaumette), épouse GARRIGUES (Jean)	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	8	accusées et plaignant sont en procès devant le sénéchal à propos des frais de reconstruction d'un mur mitoyen, se passe lors d'une réunion de conciliation / le plaignant se désiste par un effet de charité (elles sont pauvres)
FF808/3	067	—	—	101B280	23/05/1764	—	VILLASENCIO de TORRES (Fernando- Louis de)	marquis de Lises Maldonado, capitaine de cavalerie du roi d'Espagne	intendant des finances et envoyé du Roi en Amérique Mériidionale	MESLPIES (Paul), commis marchand chez LAURENS, marchand	insolence	voie de fait	—	—	—	—	1	l'accusé affecte d'empêcher le passage de la chaise à porteurs du plaignant / au revers de la plainte : "n'eut pas de suites"
FF808/3	068	518	—	101B280	28/05/1764	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour Pierre Lacroix, ancien domestique</i>	—	TINDEU, bouvier	excès réels	—	—	—	—	—	10	ledit Lacroix, a été transporté à l'hôpital, et la relation des experts n'est pas très optimiste : il risque de décéder de ses blessures (plaie ouverte à la tête et os du coude fracturé) / l'accusé est fuitif
FF808/3	069	169	—	101B280	01/06/1764	—	GELARD (Marguerite)	couturière	—	GAYRAUD (Jean- Dominique), aubergiste	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / voir aussi procédure contre la plaignante et autres le 15 dudit mois
FF808/3	070	472	—	101B280	02/06/1764	—	PICARD (Magdeleine)	couturière	—	LABALLE (Hugues), chirurgien juré	dénonc e de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	2	"l'accusé" reconnaît tout, excepté la promesse de mariage / les deux sont aussi partis à La Rochelle où il a essayé (sans succès) de la faire entrer dans un couvent
FF808/3	071	473	—	101B280	04/06/1764	—	DUBIAU (Jeanne-Marie)	femme de chambre	chez Mme de SAINT-FELIX	ALEGRE (Jeanne), cuisinière chez Mr	assassina t	excès	—	—	—	—	4	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										de SAINT-FELIX								(le 5 dudit) / l'accusée vient juste de se faire renvoyer
FF808/3	072	—	—	101B280	05/06/1764	—	ALEGRE (Jeanne)	cuisinière	chez le chevalier de SAINT-FELIX	DUBIAU (Jeanne-Marie), femme de chambre / SOUBIRAN (Jean-Louis), homme d'affaire, <i>tous deux</i> au service de Mr et Mme de SAINT-FELIX	diffamati on	excès	—	—	—	—	2	au revers de la plainte, on trouve la mention "ne fut point décrété" / voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 4 dudit)
FF808/3	073	474	1 à 17	101B280	04/06/1764	01/09/1766	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant à la mémoire de Jean Texier-Lavigerie, garçon orfèvre</i>	—	SEILLAN "fils cadet"	excès avec arme	excès réels	meurtre	—	dommages et intérêts / pendaison	3000# / place Saint-Georges	21	la victime ne meurt pas tout de suite / verbal des blessures, puis relation d'autopsie / l'accusé étant fuitif, la sentence est rendue par contumace deux ans plus tard
FF808/3	074	522	1 à 19	101B280	08/06/1764	21/08/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	RIGAL (Jean), menuisier / LESTRADE, plâtrier	vol	—	—	—	fouet + marque + bannisseme nt / fouet + marque	jusqu'au sang + V + 9 ans / jusqu'au sang + V	21	vol d'une boîte à poudrer en argent au château de Mme de Niquet / le marchand juif qui dénonce le vol témoignera en prêtant serment "les mains levées à Dieu" / le 2e accusé, fuitif, sera condamné par contumace
FF808/3	075	476	—	101B280	12/06/1764	—	GRIFFOULET (Elisabeth)	—	—	BOULESQUE, commis marchand	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	3	—
FF808/4	076	170	—	101B280	13/06/1764	—	DARRAX (Hippolyte, Mlle)	fille de service	chez Mr AMIEUX, baron de Blagnac	TREMOULET (Marie), dévideuse de soie chez BARTHES, facturier en bas	diffamati on	—	—	—	—	—	3	—
FF808/4	077	171	—	101B280	14/06/1764	16/06/1764	VIGNOLLES (Jean-François)	bourgeois	—	FAURE (Pierre), musicien / + <i>nombreux jeunes gens inconnus</i>	troubles à heure nocturne	insultes	enfonce ment de porte	dégradat ion de bien privé	relaxe	dépens compensés	9	jet de pierres et autres contre les vitres et portes de la maison du plaignant / se désistera de sa plainte le 16 (acte retenu par Muquet, notaire), d'où une telle sentence / voir aussi la procédure initiée par les habitants du quartier contre ledit plaignant (le 15 dudit)
FF808/4	078	524	1 à 6	101B280	15/06/1764	25/06/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>suite à plainte des habitants du quartier auprès de l'archevêque</i>	—	VIGNOLLES (Jean-François), bourgeois / GERARD (Catherine) / GELARD (Marguerite), couturière / BENAYZAT (Marie)	trouble à l'ordre public	troubles à heure nocturne	vie débauch ée	prostitu tion	quartier de force	3 mois	11	enquête et arrestations des filles déclenchée par la procédure précédente (14 juin) / les filles sont toutes logées en la maison de Vignolles / pas de sentence, pourtant on apprend qu'une des filles au moins est condamnée à 3 mois de quartier de force (elle passera même son contrat de mariage en prison)
FF808/4	079	511	—	101B280	18/06/1764	—	BAIS (Joseph)	garçon savetier	—	JONQUIERES-dit-BLONDIN (Bernard), ânier au moulin du Château / LAGARDELLE (Toinette), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / l'accusé d'abord fait des indécences et attouchements à la belle-mère du plaignant ; celui-ci veut s'interposer et se fait malmener
FF808/4	080	172	—	101B280	23/06/1764	—	RAYMOND (Gilis)	quincaillier	—	LASSUS, baigneur	vol	—	—	—	—	—	3	soupçon de vol d'un chien couchant que le plaignant a acheté il y a peu

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/4	081	173	—	101B280	25/06/1764	10/09/1764	AMIEL (Jeanne)	veuve de	BEGUE, bourgeois	DESCAZAUX (Edme- Michel), procureur au parlement	insultes	diffamati on	—	—	mise hors de cour	+ dépens	20	les principales pièces de la procédure sont en double / l'accusé reconnaissant dans son interrogatoire la plaignante pour femme de bien et d'honneur, il évite ainsi d'avoir à faire des excuses publiques
FF808/4	082	—	—	101B280	25/06/1764	—	BESSE (Catherine) / BESSE (Jeanne) / DELMAS (Jean)	sœurs / garçon cartier	—	troupe d'inconnus, dont le fils de BUSQUE, dizenier	excès	—	—	—	—	—	2	au revers de la plainte, on trouve la mention "n'a pas eu des suites"
FF808/4	083	475	—	101B280	25/06/1764	—	DITET (Françoise)	fille de	DITET (Michel), ouvrier au bureau du tabac	LAGARDELLE (Joseph), maçon	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	5	"l'accusé" accorde vouloir épouser la plaignante / ce qu'il fera effectivement en janvier 1765
FF808/4	084	—	—	101B280	26/06/1764	—	PRADILLES (Marie)	—	—	GUY (Mlle), proxénète, épouse AUREJAC (Jean) / + ses fils / + sa fille de service	diffamati on	attentat	excès	—	—	—	3	"putain, coureuse de blés" / au revers de la plainte, on trouve la mention "ne fut point décrété"
FF808/4	085	113	—	101B280	26/06/1764	—	BERDIE (Jean)	pourvoyeur, volailler	pourvoyeur de volaille et de gibier	DEBAT (François) / X (Laurens) / X (Baptiste), pasteurs de chèvres à lait	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	5	troupeaux de chèvres dans un champ de fève, un champ de blé et un autre de millet / avec nomination d'experts afin d'estimer les dommages (leur relation est manquante)
FF808/4	086	477	—	101B280	28/06/1764	—	PERSONNE (Marie-Anne)	épouse de	TAURIAC (Jean), bourgeois	LARRIEU (Marie), épouse HOURNET, marchand commissionnaire / HOURNET, (Marianne), sa fille	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	5	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante (le 29 dudit)
FF808/4	087	—	—	101B280	29/06/1764	—	LARRIEU (Marie)	épouse de	HOURNET, marchand commissionn aire	PERSONNE (Marie- Anne), épouse TAURIAC (Jean), bourgeois	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et sa fille (le 28 dudit) / insultées par divers termes dont "voici las toustounes" et autres gestes diffamatoires
FF808/4	088	112	—	101B280	29/06/1764	—	BESINET (Marie)	épouse de	BOSC (Joseph), patron sur le canal	X (Mlle), épouse CAPAROT, patron sur le canal / CAPAROT "fils", son fils	diffamati on	excès	—	—	—	—	3	—
FF808/4	089	110	—	101B280	03/07/1764	—	BRUNET (Jacques)	marqueur de billard	ancien buraliste	DUFAS (Jean), "noble"	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	menaces	—	—	—	5	les coups donnés avec l'épée doivent avoir été parés pour la plupart (le plaignant ayant un bâton) car aucun verbal du chirurgien n'est joint ni n'est mentionné
FF808/4	090	111	1 à 43	101B280	05/07/1764	28/08/1764	DUCASSE (Antoine)	—	—	SERIN (Benoît), prêtre, chanoine d'Auch / LAMOTHE d'ISAUT (Joseph- Gabriel de), baron de Bazambal	assassina t	excès avec arme	—	—	dommages et intérêts & abstention de la ville / mise hors de cour	500# & 3 ans / - / + dépens	58	aurait été attaqué avec une "canne à poignard" / verbal du chirurgien / les dépens s'élèvent à 400# / cette affaire met en lumière une assemblée de jeux de hasard interdits, le procureur du roi va poursuivre parallèlement et la sentence sera commune aux deux
—	—	108	—	—	05/07/1764	28/08/1764	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	DUCASSE (Antoine) / SERIN	infraction aux	jeux interdits	—	—	amende	100# chacun / +	n/a	affaire née de la procédure faite par Ducasse (même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										(Benoît), prêtre / LAMOTHE d'ISAUT (Joseph-Gabriel de) / SOULERY (Antoine-Joseph), ancien officier / CASTAIGNER (Jean-Hugues) / DANSSAN (François), prêtre / ROCOUS de SAINT-AMANS	ordonnances de police					dépens		contre Serin et Lamothe, où se trouve l'ensemble des pièces, dont la sentence conjointe pour les deux affaires / le dernier accusé, absent au moment de la sentence, devra se présenter devant justice sous 3 jours
FF808/4	091	—	—	101B280	06/07/1764	—	DARQUIER (Jean-Pierre)	"noble"	<i>faisant pour ses domestiques</i>	AYRAL (Marie)	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	1	au revers de la plainte : "n'eut pas des suites"
FF808/4	092	174	—	101B280	06/07/1764	—	VERGNES (Marie)	—	—	X (Abraham), Juif de nation	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / aide l'accusé à monter du chocolat dans l'escalier, puis celui-ci se met à la frapper
FF808/4	093	—	—	101B280	07/07/1764	—	MIRANDE (Jean)	cuisinier	—	ROMIER, cuisinier	excès	—	—	—	—	—	2	querelle au billard / au revers de la plainte : "n'eut pas des suites"
FF808/4	094	478	—	101B280	09/07/1764	—	BENTENAC (Louise)	fleuriste	—	ALBERT (Mathieu), garçon potier d'étain	dénoncé de grossesse	—	—	—	—	—	3	avec désistement de plainte le 12 dudit, retenu par Gilibert, notaire
FF808/4	095	523	—	101B280	10/07/1764	—	BALZA de FIRMY (Jean-Jacques)	conseiller au parlement	—	<i>inconnus</i>	dégradation de bien privé	vol avec effraction	—	—	—	—	4	vols et dégradations sur son domaine de Martiny / relation des experts (un maçon et un charpentier) nommés pour constater les effractions et dégâts
FF808/4	096	109	—	101B280	11/07/1764	désistement le 20 février 1765	DANGREZAS (Joseph)	clerc tonsuré	—	DESTIEUX (Joseph), abbé, étudiant en philosophie	assassinat	excès avec arme	excès réels	—	—	—	16	—
FF808/4	097	—	—	101B280	12/07/1764	—	CREYSSEN (Hippolyte, Mlle)	couturière	—	CASTEX "fils" / CASTEX (Françoise) / CASTEX (Catherine), <i>frère et soeurs</i>	insultes	diffamation	menaces	—	—	—	2	au revers de la plainte : "ne fut pas décrété"
FF808/4	098	107	—	101B280	12/07/1764	—	LAPORTE (Jean)	affineur	—	OLIVE (Magdeleine)	diffamation	—	—	—	—	—	3	elle dit qu'il "suit toutes les filles de mauvaise vie, se servant du terme de <i>pedescaouças</i> , et généralement toutes les gueuses de cette ville, il a la vérole jusqu'aux dents"
FF808/4	099	512	1 à 17	101B280	14/07/1764	19/07/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant pour le comte de Fontenilles</i>	—	BROUSSET (Pierre), serrurier	vol avec effraction	—	—	—	pendaison	place Saint-Georges	20	vol de 10608# dans une cassette (somme exagérée par le plaignant, car on retrouve seulement 8000# et l'accusé n'a pas eu le temps de dépenser son larcin) / sentence confirmée par arrêt du 21 dudit, exécuté le même jour
FF808/4	100	479	1 à 20	101B280	30/07/1764	09/09/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	NOANS (Antoine), travailleur de terre	vol avec effraction	—	—	—	marque / galères	GAL / 9 ans	22	vol à la maison de Mlle Marin à Lardenne, terroir de Caguegoule / soupçonné d'autres vols dans le coin / a été arrêté par les paysans du lieu

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/5	101	106	—	101B280	31/07/1764	—	BADIN (Jean-Baptiste)	marchand faïencier	—	RAFFE (Joseph), commis marchand faïencier	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	3	a déjà fait citer l'accusé pour les mêmes faits le matin (qui a donc passé 2 heures en prison), il reprend l'après-midi
FF808/5	102	105	—	101B280	04/08/1764	—	SAMOUILHAN (Jean)	domestique	chez la comtesse d'ESPIE	LAVERDURE, marchand	insultes	—	—	—	—	—	4	"tu viens de boire et tu dois avoir le ventre [aus]si rouge qu'une barrique, tu as mangé la crois de saint Jacques et tu travailles à lui manger le chapeau", suivie d'insultes plus traditionnelles
FF808/5	103	460	—	101B280	11/08/1764	—	MAZENS (Marguerite)	couturière	—	RESSEGUIER (Antoine), fripier	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	6	il lui aurait porté plusieurs remèdes pour perdre l'enfant (dit n'en avoir pris aucun) / une lettre (15 juillet) de l'accusé au père de la plaignante est jointe à la procédure
FF808/5	104	—	—	101B280	14/08/1764	—	PUJOL (Jean- Anselme)	marchand fourreur, parfumeur, gantier	—	VIOLE "fils"	assassina t	menaces	insultes	excès	—	—	1	"n'eut pas des suites"
FF808/5	105	175	—	101B280	16/08/1764	18/08/1764	BARBASTE (Anne)	fille de service	chez Mlle PUGENS, teinturière	BARRERE (Jean), garçon teinturier chez Mlle PUGENS, teinturière	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	élargisseme nt	+ dépens	6	deux enfants sont déjà nés de leur relation / acte de désistement (contre une somme de 50#) retenu par Lépine, notaire, le 18 dudit
FF808/5	106	104	—	101B280	18/08/1764	—	MANAVIT (Claude- Augustin)	imprimeur, libraire	—	SABRAN (Mr de), comte	excès	—	—	—	—	—	3	—
FF808/5	107	176	—	101B280	27/08/1764	—	BERNADOU (Pierre)	avocat postulant à la Bourse	—	DEMBIELLE (Anne), veuve CAZEMAJOU (Pierre), travailleur / CAZEMAJOU (Géraud), <i>son fils</i>	vol	—	—	—	—	—	10	vol de raisins et de figues sur la vigne du plaignant à Lardenne- Haute
FF808/5	108	480	—	101B280	28/08/1764	24/09/1764	CASTAN (Etienne)	pâtissier	<i>faisant plus particulièrement pour son épouse</i>	LAFFORGUE (Roze), pâtissière facultiste	diffamati on	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	9	querelle à propos d'une assiette et d'une serviette égarées à l'occasion de livraisons dans un cabaret
FF808/5	109	177	—	101B280	29/08/1764	01/09/1764	ANDRIEU (Pierre)	porteur de chaise	chez le marquis de FONTENILLES	VILLASENCIO de TORRES (Fernando- Louis de), marquis de Lises Maldonado, capitaine de cavalerie du roi d'Espagne	excès avec arme	excès réels	—	—	relaxe	—	11	l'accusé commence par demander la cassation de la procédure, prétendant que seul le sénéchal peut en avoir connaissance / désistement de plainte (retenu par Vidal, notaire) le 1er septembre, d'où une telle sentence
FF808/5	110	178	—	101B280	30/08/1764	—	FRONTON (Bertrand)	praticien	—	CAZAUBON (Guillaume), chirurgien, professeur- démonstrateur royal en chirurgie	insultes	menaces	—	—	—	—	8	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 3 septembre)
FF808/5	111	103	—	101B280	30/08/1764	—	PORTES (Jean)	jardinier, charrieur d'eau	chez les religieuses du couvent Notre-Dame du Sac	TROY (Jean- Baptiste), féodiste	excès	—	—	—	—	—	12	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 31 dudit) / une requête de joint aux charges par les religieuses est accompagné d'un exemplaire imprimé de l'ordonnance des capitouls sur la voirie, du 6 février 1759
FF808/5	112	102	—	101B280	31/08/1764	—	TROY (Jean-	féodiste	—	PORTES (Jean),	conduite	contrave	excès	—	—	—	8	voir aussi la procédure de

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							Baptiste)			jardinier, charrieur d'eau chez les religieuses du couvent Notre- Dame du Sac	dangereu se	ntion aux ordonnan ces de police						l'accusé contre le plaignant (le 31 dudit) / sa requête de joint aux charges du 13 septembre est accompagnée d'un plan dressé pour servir de "constat- reconstitution"
FF808/5	113	101	—	101B281	01/09/1764	27/10/1764	SAINT-AMANS (Jeanne)	fille de service	chez ABADIE, avocat postulant à la Bourse	BOULZOM-dit- SAINT-JEAN (Jean), porteur de chaise	dénonce de grossess e	promess e de mariage	abandon	—	dommages et intérêts & frais de couches	60#	7	elle précise ne pas avoir fait de dénonce de grossesse lorsqu'elle fut enceinte / semble avoir accouché il y a environ 6 ans
FF808/5	114	179	—	101B281	03/09/1764	—	BEGUE (Jean)	trafiquant, au Récébédou	—	PASTRE (Pierre), travailleur à la métairie Del Roudou	vol	—	—	—	—	—	3	enlèvement de 4 mulets / le plaignant décrit là certainement plus une saisie ou un pignorage qu'un vol réel
FF808/5	115	182	—	101B281	03/09/1764	—	CAZAUBON (Guillaume)	chirurgien, professeur- démonstrateu r royal en chirurgie	—	FRONTON (Bertrand), praticien	insultes	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 30 août)
FF808/5	116	181	—	101B281	04/09/1764	—	POUX (Françoise)	fille de [+]	POUX (Jean), brigadier de la Maréchaussé e	BELY (Jean- Bernard), cordonnier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	2	un contrat de mariage avait été passé / l'accusé ne sera entendu qu'en janvier 1765 (l'enfant est née entre temps) et accorde être le père de l'enfant
FF808/5	117	180	—	101B281	04/09/1764	—	LAPORTE (Géraud)	chaudronnier	—	JAULA (Pierre) / DESANGLES (Pierre), <i>son beau- frère</i> / VAQUIER (Jean) / VAQUIER (Géraud), <i>frères</i>	assassina t	attentat	excès	—	—	—	3	querelle entre auvergnats
FF808/5	118	100	—	101B281	05/09/1764	—	LARROQUE (Jeanne)	petite marchande	—	AURET-dit- CASTELNAU (Jean), garçon charpentier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	lors de son audition, l'accusé assure toujours vouloir épouser la plaignante
FF808/5	119	481	—	101B281	06/09/1764	27/09/1764	GAUSSAL (Marie)	couturière	—	RESPLANDY (Jean- Baptiste)	assassina t	insultes	excès	—	dommages et intérêts	100# / + dépens	11	avoue partie des faits et excuse son geste en expliquant qu'il était de mauvaise humeur car on l'avait gardé "aux arrêts" et il venait juste d'être libéré
FF808/5	120	98	—	101B281	08/09/1764	22/09/1764	ADRIAN-dit- GEVAUDAN (Pierre)	portefaix	—	MARSEILLAN (François), marchand de chaux / GAZAUD (Balthazar), domestique chez ledit MARSEILLAN	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	60# / + dépens	15	relation des experts (médecins) / 40# de provision sont accordées au plaignant pour ses soins (sont compris dans la dommages et intérêts) / voir aussi la procédure du 1er accusé contre le plaignant (même jour) / la sentence est commune aux deux procédures
FF808/5	121	99	—	101B281	08/09/1764	22/09/1764	MARSEILLAN (François)	marchand de chaux	—	ADRIAN-dit- GEVAUDAN (Pierre), portefaix	excès	—	—	—	rejet de la plainte	—	10	verbal du chirurgien / avec expertise et relation des blessures de l'accusé faite à la demande du plaignant / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) où se trouve la sentence commune aux deux affaires
FF808/5	122	183	—	101B281	08/09/1764	—	AURIOL "cadet"	garçon perruquier	—	SOULE (Louis), garçon chirurgien, perruquier chambrelan	assassina t	excès	—	—	—	—	3	agressions subies depuis plusieurs jours, dont une avec un fer à friser / voir aussi procédure de l'accusé contre le

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		plaignant (même jour)
FF808/5	123	184	—	101B281	08/09/1764	—	SOULE (Louis)	garçon chirurgien, perruquier chambrelan	—	AURIOL "cadet", garçon perruquier	assassina t	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / aurait été attaqué avec des ciseaux à la sortie de la messe / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF808/5	124	185	—	101B281	10/09/1764	—	MONGE (Jean)	garçon charpentier	—	GUELPE (Pierre)	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / aurait chercher à jeter le plaignant dans la rivière pour l'y noyer
FF808/5	125	186	—	101B281	18/09/1764	—	MASCARENS (Marianne)	—	—	GAUBERT (Guillaume), tailleur d'habits	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	dommages et intérêts	1000# / + dépens	18	l'enfant est déjà né (on ne dit pas quand), le père a payé les frais de couches et assure son entretien, mais il ne veut plus se marier avec la plaignante
FF808/5	126	187	—	101B281	24/09/1764	12/10/1764	CANTEGRIL (Bernard)	garçon boucher	—	DUBARRY (Georges), garçon boucher / MARNAC (Jean), garçon boucher, tous deux chez HIGOUNENC, boucher	excès	—	—	—	dommages et intérêts	50# / + dépens	10	querelle à l'affachoir des bœufs de Saint-Cyprien, les accusés voulant utiliser un croc où le plaignant a déjà suspendu un quartier de bœuf
FF808/5	127	188	—	101B281	27/09/1764	25/10/1764	MARTIN (François)	marchand curieux	—	PIVET de TOURS (Philippe-François), sculpteur	attentat	insultes	diffamati on	menaces	mise hors de cour	+ dépens	6	l'accusé n'aura que les dépens de justice à payer car lors de son audition il a reconnu le plaignant pour un homme de bien et d'honneur
FF808/5	128	189	—	101B281	01/10/1764	—	CLAUSOLLES (Alain)	négociant	—	<i>inconnus</i>	vol avec effraction	—	—	—	—	—	3	rentre de sa campagne à Colomiers et trouve sa maison de ville cambriolée
FF808/5	129	190	—	101B281	09/10/1764	30/10/1764	ABEL (Jean)	pâtissier	<i>faisant tant pour lui que pour ses 2 filles et son fils</i>	TAVERNE (Paul), cartier / TAVERNE (Marie), <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	—	—	excuses publiques	devant 2 témoins / + dépens	8	—
FF808/5	130	191	—	101B281	11/10/1764	—	BARDOU (Jeanne)	—	—	GINESTY (Antoine), charretier / GASPARD (Marie), <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	—	—	10	verbal du chirurgien / pas de sentence (manquante ?), le procureur du roi dans ses réquisitions propose 60# de dommages et intérêts
FF808/5	131	192	—	101B281	17/10/1764	07/05/1765	CARREL (Antoine)	maçon	entrepreneur de la nouvelle église de la Daurade	FERRADOU (Marc- Antoine), marchand ferratier / FERRADOU (Jeanne- Marie), <i>sa fille</i> , épouse DESCHAMPS, marchand ferratier	insultes	menaces	—	—	mise hors de cour	+ dépens	33	le sieur Sabatier, comme syndic des habitants de la place de la Daurade, s'est aussi joint à l'instance contre le plaignant, dénonçant les travaux qui durent et empêchent les habitants et commerçants de jouir de la place
FF808/6	132	193	—	101B281	19/10/1764	—	MARTIN (Jacques)	charretier	au service de la messagerie royale de Paris	GUILLORY, charretier de la messagerie	diffamati on	fausse accusatio n	—	—	—	—	3	l'accusé clame partout que le plaignant lui a volé son argent
FF808/6	133	—	1 à 3	101B281	21/10/1764	18/12/1764	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal et audition d'office</i>	—	SAURY (Marie), veuve LACOSTE (Vital), pêcheur, de Pamiers	vol	—	—	—	abstention de la ville	devra retourner en son lieu de naissance	3	vol de mouchoir à la sortie de la messe / ordonnance de condamnation et non sentence / voir aussi la procédure contre la même du 13 mars 1765 alors qu'elle n'a pas quitté la ville, récidive et vole un mouchoir
FF808/6	134	194	—	101B281	29/10/1764	—	VIGUIER	<i>épouse de</i>	GARRIGUES	LAPUJADE	maltraita	insultes	menaces	—	—	—	3	le fils de la plaignante se fait

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jacquette)		(Jean), pâtissier	(Bernard), rhabilleur	nce d'enfant mineur							excéder (pas de verbal du chirurgien, mais celui appelé auprès l'enfant témoignera), elle vient prendre sa défense et se fait alors insulter
FF808/6	135	—	—	101B281	27/10/1764	—	BACH (Marie)	<i>épouse de</i>	BAJAU (Pierre), mesureur de grain	BAJAU (Michel), mesureur de grain / + <i>son épouse</i> / + <i>leur fils</i>	insultes	diffamati on	—	—	—	—	5	les accusés sont les beaux- parents de la plaignante
FF808/6	136	195	—	101B281	03/11/1764	—	POULET (Antoine)	garçon éperonnier	chez LAFEUILLADE, éperonnier	BELLEFOSSE, garçon éperonnier chez LAFEUILLADE, éperonnier	excès réels	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (qui lui fait entre autres "deux points de suture") / la querelle débute à propos des reliques et châsses des Corps Saints de Saint-Sernin
FF808/6	137	463	—	101B281	06/11/1764	—	DELOM (Perrette)	couturière	—	DARGEANS (Mme)	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	2	l'accusée s'oppose à ce que la plaignante emménage dans sa maison et colporte les pires choses à son égard
FF808/6	138	196	—	101B281	13/11/1764	18/12/1764	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	SALARENQ (Pierre), travailleur de terre, à la Gravette	vol avec effraction	—	—	—	mise hors de cour	<i>aucune information concernant les dépens</i>	13	vol d'osier dans un enclos / la relation des experts est manquante (il a été nommé 2 serruriers pour les effractions faites à l'enclos et 2 travailleurs pour comparer les osiers saisis aux souches de ceux volés)
FF808/6	139	197	—	101B281	14/11/1764	—	PICOU (Elisabeth) / DABOULES (Jeanne)	<i>veuve de / fille de</i> [+], <i>mère et fille</i>	DABOULES, perruquier	CREYSSEN (Hippolyte, Mlle), couturière	insultes	excès	menaces avec arme	—	—	—	3	l'accusée se saisira même d'une épée d'un monsieur qui se trouvait là, mais elle n'aura pas le loisir de la dégainer
FF808/6	140	482	—	101B281	16/11/1764	—	DUPUY (Toinette)	<i>épouse de</i>	BRUZEAU (Jean), cuisinier	GASC (Jeanne-Marie), veuve DUPERIER (Pierre), meunier au moulin de Lanta	menaces	insultes	excès	—	—	—	5	querelle à propos d'une bouteille (vide)
FF808/6	141	198	—	101B281	17/11/1764	—	LOUGRATE-dit- DOUMENGET (Bernard)	ferblantier	—	BORDIERES (Jean-François), maréchal-ferrant / BORDIERES (Placide), maréchal-ferrant, <i>son fils</i> / CAZALENS (Antoine), garçon maréchal-ferrant	excès réels	—	—	—	—	—	14	dit d'abord avoit été agressé avec une barre en fer, dont il fut piqué au ventre par un bout rougi au feu / verbal du chirurgien (pense qu'il y a une possible fracture du crâne et qu'il faudrait alors trépaner) / désistement de plainte le 20 novembre (retenu par Entraigues, notaire)
FF808/6	142	199	—	101B281	27/11/1764	—	ESTELLE (Antoine)	domestique	—	CHABANON (Jean), marqueur de billard	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle à propos du paiement de 3 mois de garde-meuble
FF808/6	143	200	—	101B281	01/12/1764	—	DANGEVILLE (Magdeleine)	actrice	—	<i>inconnus</i>	libelle diffamato ire	—	—	—	—	—	4	"Avis : bordel chez la Dangeville, l'on y fout à tout prix" / trois exemplaires de l'affiche ont été trouvés : devant son logis, au théâtre et à l'église des Pénitents Noirs ; un seul est conservé et joint comme pièce à conviction
FF808/6	144	527	—	101B281	03/12/1764	29/12/1764	AZEMA (Anne)	<i>fille de</i>	AZEMA (René), travailleur, à Croix-Daurade	MAUREL (Jean), brassier, à Croix-Daurade	diffamati on	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	10	l'accusé publie que la plaignante "étoit sa putain, et qu'elle étoit venue en cette ville pour se prostituer" / il avait été un temps question de mariage entre eux, sans succès

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF808/6	145	486	—	101B281	05/12/1764	—	GUELPHE (Pierre)	négociant	—	CAZENEUVE-dite-MARGOUTON (Jeanne-Françoise), épouse GAILLAC (Simon), boulanger	insultes	diffamati on	—	—	—	—	5	querelle liée à des cochons qu'il faut faire égorger le lendemain / traité de fripon et de charlatan
FF808/6	146	526	—	101B281	06/12/1764	08/01/1765	TREMOULET (Jean-François)	pourvoyeur, volailler	—	MADER-dit-SAINT-JORY (André), cardeur / DESCOFFRES (Joseph), couvreur	vol	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	14	sont accusés d'avoir tué et volé deux dindons / le plaignant tient ses dindons dans le jardin du noviciat des Jésuites / relation des experts (médecins) suite à la prétendue impossibilité pour ledit Mader de se présenter devant Justice / lié à la procédure dudit Mader contre les nommés Laffont et Boulac (même jour)
FF808/6	147	201	—	101B281	06/12/1764	08/01/1765	MADER-dit-SAINT-JORY (André)	cardeur	—	SUDRIE-dit-BOULOC (François), blancher / LAFONT (Jacques), couvreur	assassina t	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	21	verbal du chirurgien / puis relation d'expertise (médecins) des prétendues blessures du plaignant / coups reçus suite à la suspicion de vol de dindons au noviciat des Jésuites / lié à la procédure de Trémoulet contre le plaignant (même jour)
FF808/6	148	466	—	101B281	07/12/1764	—	BEAUTUY (Marguerite-Magdeleine)	—	—	MALPEL (Michel-Athanaze), avocat au parlement / BERTIN (Claude), marchand liqueuriste / COMERA (Louis), sergent au régiment de Toulouse / + <i>inconnus</i>	trouble à heure nocturne	attentat	insultes	menaces	—	—	20	jets de pierres aux fenêtres puis irruption dans l'appartement de la plaignante / désistement de plainte le 19 décembre (retenu par Entraigues, notaire), la plaignante ayant été dédommagée par les accusés
FF808/6	149	519	—	101B281	08/12/1764	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	NEGRE, portefaix / ETIENNE, portefaix	vol à heure nocturne	vol avec effraction	—	—	—	—	4	vol de grain dans les greniers de négociants hors la porte Saint-Etienne
FF808/6	150	—	—	101B281	15/12/1764	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>à la demande de "l'accusée"</i>	—	X (Roze), couturière	prostitu tion	—	—	—	quartier de force	1 an	1	la jeune fille (16 ans), enfant naturel, se dénonce elle-même car atteinte du mal vénérien / elle souhaite être soignée à l'hôpital / ordonnance et non sentence
FF808/6	151	—	—	101B281	16/12/1764	—	CHAPRON (François)	sculpteur	—	ROMANSSINY, plâtrier, ancien suisse du chapitre Saint-Sernin	menaces	—	—	—	—	—	2	querelle sur un chantier / "ne fut point décrété"
FF808/6	152	485	—	101B281	16/12/1764	—	LAFFONT (Charlotte)	couturière	—	VERGNES (Antoine), praticien	dénon ce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	11	l'enfant est né en avril et a été reçu à l'hôpital / sentence inachevée, probablement suite à accord entre les parties (le procureur du roi demandait 500# de dommages et intérêts dans ses réquisitions du 20 décembre)
FF808/6	153	332	—	101B281	18/12/1764	—	COUOT (Perrette)	<i>épouse de</i>	LASSERRE	CORNET (Jean), étudiant en Théologie	attentat	excès	—	—	—	—	4	le verbal du chirurgien qui était joint à la procédure est désormais perdu
FF808/6	154	465	—	101B281	19/12/1764	—	FARET (André)	volailler, de Lisle-Jourdain	—	BERDIE-dit-PACANT (Jean), volailler	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	le plaignant ayant fait citer l'épouse de l'accusé à l'audience le matin même à propos d'une dette (un accord

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		sous forme de délai de paiement avait été trouvé)
FF808/6	155	484	—	101B281	21/12/1764	—	DORLIAC (Jean)	aubergiste	—	DORLIAC (Jean-Michel), bourgeois	vol	—	—	—	—	—	12	vol d'un chien couchant âgé de 2 ans., poil blanc, queue courte, moucheté aux oreilles
FF808/6	156	202	—	101B281	24/12/1764	—	HOUE (Louis de)	"noble", "américain"	—	MAS, perruquier	fausse accusation	diffamation	—	—	—	—	4	l'accusé s'étant fait agresser chez lui la veille (coup d'épée dans la main et coup de pistolet tiré), et il clame partout que c'est le plaignant qui a fait le coup
FF808/6	157	—	—	101B281	24/12/1764	—	GRAMONT (Bernard) / PREVOST (Marie-Anne)	garçon serg eur, mari et femme	chez BOUGNOL, serg eur	DARBAS (Jean), garçon serg eur chez BOUGNOL, serg eur	insultes	excès	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien (pour Gramont uniquement) / les parties logent en la même maison / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant et autres (le 30 dudit)
FF808/6	158	487	1 à 9	101B281	27/12/1764	—	procureur du roi (Le)	arrestation suite à première procédure du 30 juillet 1762	—	BOUSQUET (Charles), répétiteur d'humanités, avocat postulant à la temporalité	incendie criminel	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	42	trouvé caché dans une armoire / avec monitoire imprimé / voir première procédure du 30 juillet 1762, l'accusé, alors fuitif, avait été condamné par contumace au bannissement à vie / un monitoire imprimé en grand placard est joint
FF808/6	159	515	—	101B281	30/12/1764	—	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	inconnus	vol	—	—	—	—	—	3	vol de bois au port Garaud
FF808/6	160	97	—	101B281	30/12/1764	—	DARBAS (Jean)	garçon serg eur	chez BOUGNOL, serg eur	GRAMONT (Bernard), garçon serg eur chez BOUGNOL, serg eur / PREVOST (Marie-Anne), son épouse / BOUGNOL, serg eur / CRUZEL (Toinette), son épouse	assassinat	excès	—	—	—	—	3	les parties logent en la même maison / voir aussi procédure du premier accusé contre le plaignant (le 24 dudit)
FF808/6	161	203	—	101B281	31/12/1764	—	DEILHES (Blaise)	garçon boucher	chez LASSERRE, boucher	TAUROU, boucher	excès	menaces	—	—	—	—	3	l'incident se passe dans l'affachoir, à Tounis
FF808/6	162	483	—	101B281	31/12/1764	16/01/1765	RAPAS (Pascal)	boulang er	—	CARBONNIER-dit-JACQUET (Jacques), garçon boulang er chez BAISSIE, boulang er	assassinat	excès	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	7	le plaignant précise que son agresseur "est un gros corps de cinq pieds cinq pouces, et fort robuste"
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	48 procédures faites le 18 août à 11h00	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66 procédures faites le 2 sept. à 16h00	—	—	—	—	—	—	—	—